

2021



RENCONTRES PROFESSIONNELLES

TERRE MINÉRALE ET VÉGÉTALE / TECHNIQUES & TRANSMISSIONS

Mercredi 7 / jeudi 8 / vendredi 9 et samedi 10 AVRIL

Théâtre JULES VERNE. 83150 BANDOL

INTERVENANTS :

Claire LINDNER, FR
Joan SERRA, ES (Catalogne)
Thérèse LEBRUN, BE

CONFÉRENCIERS :

Frédéric BODET, FR
Bernard BACHELIER, FR
Agathe LARPENT, FR
Jean-Michel DERVIEUX, FR
Pascal LEROY, FR

1. Les frais, leur remboursement.

1.1. Vous êtes **Artiste Libre**, vous appartenez à la **Maison des Artistes**, vous êtes **candidat étranger**, vous n'avez **aucun des statuts professionnels précités** (cas particuliers) :

- Le coût pédagogique du stage (frais d'inscription) est de 150€ que vous devez payer par chèque (ordre : Le Printemps des Potiers) à joindre à votre bulletin d'inscription.
- Les étrangers paieront sur place.
- Sauf possibilité locale ou exceptionnelle, aucun organisme ne prend en compte le remboursement de vos frais.

1.2. Vous êtes **élèves d'une école répertoriée** :

- Votre école doit effectuer **une demande globale**
- Les frais d'inscription sont de 75€ par candidat et de 150€ par accompagnateur, chèque (ordre : le Printemps des Potiers) à joindre à la demande globale avec le bulletin d'inscription.
- Vos frais ne sont pas pris en compte par un organisme connu de nous.

2. Concernant le bulletin d'inscription

- Ce document est notre principal outil de travail. Il importe donc qu'il soit correctement rempli, très lisiblement, et que tous les renseignements demandés soient exacts et complets (photocopies des statuts à joindre ou fiche explicative particulière).
- **Les demandes d'inscriptions passées par téléphone ne seront pas prises en considération.**

3. Hébergement, restauration

- Restaurants et « baraques à sandwiches » sont nombreux à proximité.

4. Les rencontres professionnelles sont rendues possibles par le concours de:

- FAFCEA secteur fabrication et Service, Paris
- La ville de Bandol, action culturelle municipale
- Ateliers d'Art de France, Chambre syndicale des céramistes et ateliers d'art

- Et notre partenaire officiel :

SOLARGIL S.A. La Bâtisse
89520 Moutier en Puisaye
Tel: 03 86 45 50 00 fax: 03 86 45 56 76

SOLARGIL RN 100 Quartier des Grès
84800 Lagnes
Tel: 04 90 20 28 76 fax: 04 90 20 29 12

Contacts :

ASSOCIATION « LE PRINTEMPS DES POTIERS »
1979, route de Sanary, 83 190 OLLIOULES FRANCE
printempsdespotiers@wanadoo.fr N°FOR 93830 463 883
www.printempsdespotiers.com Tel: 04 94 63 04 64

Sandra POLKOWSKI
Responsable des inscriptions aux
Rencontres Professionnelles
Tel : 06 88 16 59 01 à partir de 18h
sandrapolkowski73@gmail.com

Anne KROG ØVREBØ
(English)
Tel: 04 94 90 94 87
anne.krog@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION **PRINTEMPS DES POTIERS 2021**

RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE BANDOL

Mercredi 7, jeudi 8 vendredi 9 et samedi 10 avril 2021

TERRE MINÉRALE ET VÉGÉTALE / TECHNIQUES & TRANSMISSIONS

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

EMAIL _____ @ _____

Etes-vous membre d'une association professionnelles ?

AAF Autre _____ (précisez laquelle)

STATUT

- ARTISTE LIBRE joindre la photocopie d'inscription à l'URSSAF
- MAISON DES ARTISTES joindre la photocopie d'inscription
- ÉCOLES la demande est collective, effectuée par un responsable de l'école
Joindre une liste des élèves (nom-prénom-adresse-mail)
- ÉTRANGERS joindre une fiche explicative concernant votre situation...
- CAS PARTICULIER (Amateur) joindre un courrier qui permettra à l'association de donner son accord en fonction des places disponibles

MODALITÉS RENCONTRES PROFESSIONNELLES

1 Chèque de **150 €** correspondant à l'inscription aux rencontres professionnelles
Chèque n° _____ libellé à l'ordre du **PRINTEMPS DES POTIERS**
Les élèves des écoles paieront **75 € et leur accompagnateur 150€**, chèques à joindre à la demande globale

PARTICIPATION AU PRIX « DE LA TERRE AU BRONZE »

J'envoie un dossier de candidature pour participer au PRIX : OUI NON

Voir modalités de participation sur documents joints ou sur le site : www.printempsdespotiers.com

J'accepte les conditions énoncées. A,
Lu et approuvé (manuscrit)

Le
Signature

L'association Le Printemps des Potiers et la Ville de Bandol déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pendant la durée des Rencontres Professionnelles. Nous vous rappelons que les animaux ne sont pas admis.

TRÈS IMPORTANT

Date limite de réception du dossier complet le **20 Mars 2021**